



30935

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

REPUBLIQUE TUNISIENNEMINISTRE DE L'AGRICULTUREMINISTERE DE LA PRODUCTIONAGRICOLE

Section des Etudes

A MENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE
DES PERIMETRES IRRIGUES
DE L'OUED BOU HENUTRA

D/1 - LES 50 VALLES AGRICOLE
DES PERIMETRES.

REPUBLIQUE TUNISIENNEMINISTRE DE L'AGRICULTUREMINISTERE DE LA PRODUCTIONAGRICOLE

Section des Etudes

A MENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE
DES PERIMETRES IRRIGUES
DE L'OUED BOU HENUTRA

D/1 - LES EN VALEUR AGRICOLE
DES PERIMETRES.

NOTE PRELIMINAIRE

Cette étude fait suite au rapport d'avant projet de l'aménagement hydro-agricole de l'oued Bou Hourma publiée en mai - juillet 1969 par la Sous Direction de l'Hydraulique et de l'équipement Rural.

Elle ne comprend donc pas les caractéristiques hydrauliques des périmètres, celles-ci ^{sont} développées dans l'étude sus-mentionnée.

Son but est, essentiellement, de traiter des différentes spéculations retenues pour le projet, tant en productions végétales (agrumes, arboriculture fruitière, cultures maraîchères, assolement céréalière, assolement betteravier) qu'en productions animales ; les fiches culturales jointes en annexe ont été élaborées pour l'étude économique, elles ont été établies à l'aide et conformément aux fiches publiées dans l'Etude de Développement économique des URD Jemloubi, Bou Salem - Bou Hourma Hasset, étude réalisée par AGRALR UND HYDROTECHNIK GMBH de 1967; elles ont été réactualisées compte tenu des données de 1969.

Une étude particulière de mise en valeur sera réalisée au stade Projet pour chaque secteur ou tranche de la zone irriguée, elle permettra de préciser dans le détail les surfaces affectées à chaque spéculation, dans une optique d'intensification optimale.

NOTE PRELIMINAIRE

Cette étude fait suite au rapport d'avant projet de l'aménagement hydro-agricole de l'oued Bou Hourma publiée en mai - juillet 1969 par la Sous Direction de l'Hydraulique et de l'équipement Rural.

Elle ne comprend donc pas les caractéristiques hydrauliques des périmètres, celles-ci ^{sont} développées dans l'étude sus-mentionnée.

Son but est, essentiellement, de traiter des différentes spéculations retenues pour le projet, tant en productions végétales (agrumes, arboriculture fruitière, cultures maraîchères, assolement céréalière, assolement betteravier) qu'en productions animales ; les fiches culturales jointes en annexe ont été élaborées pour l'étude économique, elles ont été établies à l'aide et conformément aux fiches publiées dans l'Etude de Développement économique des URD Jemloubi, Bou Salem - Bou Hourma Hasset, étude réalisée par AGRALR UND HYDROTECHNIK GMBH de 1967; elles ont été réactualisées compte tenu des données de 1969.

Une étude particulière de mise en valeur sera réalisée au stade Projet pour chaque secteur ou tranche de la zone irriguée, elle permettra de préciser dans le détail les surfaces affectées à chaque spéculation, dans une optique d'intensification optimale.

CONTENTS

Les conditions climatiques	1
Le rôle du facteur agricole des parasites	3
Le rôle de l'homme	4
Le rôle des parasites et des spéculations	5
Le rôle de l'agriculture	6
Le rôle de l'industrie et des spéculations	7
Les spéculations	8
Le rôle de l'occupation des terres	10
Le rôle de l'agriculture	11
Le rôle de l'industrie	12

PLAN DE SITUATION

AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE

DU BOU HEURYMA —

—EXTRAIT CARTE JENDOUBA Ech. 1/200000



Caractéristiques climatiques *

Du point de vue climatique, la situation des paramètres constitue une aîne de transition à la limite des étages bioclimatiques du sub-humide et du semi-aride supérieur.

La partie Nord de la plaine, située sur la rive gauche de l'oued Medjerdah, fait partie de l'étage bioclimatique subhumide variant à hiver tempéré.

La partie Sud, soit la plus grande partie de l'URB, située sur la rive droite de l'oued Medjerdah, se rattache à l'étage bioclimatique du semi-aride supérieur variant à hiver tempéré.

- La pluviométrie moyenne annuelle est de 498 mm à la Marja Khordine, station située dans la partie Sud de cette URB et qui caractérise la aîne étudiée.

- Les données climatiques mettent en évidence le caractère nettement continental de la vallée, ainsi que l'existence d'une ceinture chaude le long des versants, avec des variations d'altitude : 250 m en hiver, 400m en été (Le Froment et J. Calambert ⁽¹⁾).

- Il semble que les risques de gelée soient à craindre, cependant, si on compare les températures sous abri, au sol, et à 30 et 60 cm sous terre, on se rend compte que pour une température minimale moyenne supérieure à + 3°, il n'y a pas de risque de gelée permanent au sol ⁽²⁾.

- La température minimale moyenne à la Marja Khordine étant de 3°, en janvier, l'éventualité de risque permanent de gelée au sol peut être écartée pendant toute la période où les températures minimales journalières sont inférieures à + 7°, soit de décembre à avril.

Le nombre de jours durant lesquels les températures minimales journalières sont inférieures à 7° est de 138, chiffre utile à comparer avec le besoin en froid de certaines plantes.

La température moyenne de + 15°, n'étant sur une période allant de la mi-avril à la mi-novembre. La somme des températures atteintes pendant cette période est de l'ordre de 1622.

Ces données thermiques permettent de déterminer les possibilités d'adaptation des cultures à la région, particulièrement celles exigeantes en chaleur.

(1) Etude climatique de la Haute Medjerdah - INRA 1963.

(2) Notice détaillée de la carte phytogéographique de la Tunisie Septentrionale - Feuille III 1:50.000 - AN.

* Extrait de la notice explicative de la carte des potentialités agro-nomiques de l'URB de Souk El Khéris.

1.- MISE EN VALEUR AGRICOLE DES PÉRIMÈTRES

L'aménagement hydro-agricole de la plaine de Djendouba Bou Salim a fait l'objet de plusieurs études* afin de définir les zones retenues pour la mise en valeur, les ressources hydrauliques et leur répartition ainsi que les spéculations qui y seront mises en place compte tenu des sols, de la qualité des eaux et de l'économie nationale et régionale.

Plusieurs projets d'exploitation des différentes ressources en eau ont été étudiés, les ressources en eau étant celles du Bou Hourta, de la Hodjerdak et du Mellégué. Compte tenu de la qualité des eaux de ces différents cours et de leur mode d'exploitation, plusieurs "variantes" ont été envisagées pour la mise en valeur de la zone concernée, l'une d'entre elles (solution II) a été retenue, elle a fait l'objet d'une partie du rapport d'avant-projet de la Direction H.E.R. de mars 1969 ; l'aménagement global peut être défini comme suit :

1. Schéma d'aménagement

L'aménagement général comporte deux systèmes de mise en valeur qui sont inhérents à la qualité des eaux d'irrigation,

1- des périmètres intensifs qui seront alimentés par les ressources en eau douce du Bou Hourta.

2- des périmètres de cultures annuelles sans culture d'été qui recevront des eaux de complément d'irrigation provenant à la fois du Bou Hourta et du Mellégué (eaux mélangées) grâce à un système d'interconnexion entre les deux réseaux. La qualité des eaux pourra donc être variable selon la proportion dans laquelle sera effectué le mélange, le schéma du réseau d'adduction est détaillé dans l'étude d'avant-projet H.E.R. Mars 1969.

*Il faut citer notamment les études de AGRAR UND HYDROTECHNIK (Etude de développement économique des USR JENTOUA, BOU SALIM, BOU HENTIL, KASSER), aménagement hydro-agricole de l'aval Bou Hourta (FER Mars 1969).

Les périmètres intensifs (agrusiculture, arboriculture fruitière, et maraichage, seront irrigués à partir des eaux du Bou Bourica (salinité de 0,6 g/litre) ; quant aux périmètres de grande culture annuelle, ils seront irrigués pour une grande part avec les eaux du Telléque (salinité de 2,3 g/litre) et nécessiteront un mélange des eaux des 2 sources afin d'adoucir l'eau d'irrigation, ce mélange pourra être effectué grâce à l'infrastructure hydraulique suffisamment souple.

2.- Le choix des périmètres et des spéculations

L'étude AGHAR citée précédemment a proposé différentes solutions pour l'aménagement de la zone retenue, une de ces solutions (variante F) a servi de base pour l'élaboration de l'Avant-Projet tant sur le plan du réseau hydraulique que sur le choix des spéculations ; c'est dans la solution F qui a été prise en considération avec, toutefois, quelques différences qui ont été apportées grâce à l'étude pédologique* à l'échelle du 1/10.000ème qui n'était pas achevée lors de l'étude effectuée par AGHAR, cette étude permettra de délimiter avec précision les spéculations au sein des périmètres ; c'est le cas notamment de certains secteurs qui étaient prévus en assolement betteravier dans l'étude AGHAR et qui sont désormais à vocation c'réalière, la modification dans le choix de la speculation étant intervenue après publication de l'étude pédologique au 1/10.000ème.

La qualité des sols, ainsi que celle des eaux d'irrigation, a été la déterminante dans le choix des spéculations et des assolements ; les spéculations prévues sont les suivantes :

a. arboriculture

- agrusiculture

- arboriculture fruitière = abricotiers
oliviers de table
pistachiers

b. Maraichage intensif

c. Cultures annuelles

- assolement betteravier

- assolement c'réalière - fourrage.

*"Etude pédologique de l. Haute Vallée de la Medjerdah", n°305, Octobre 1966.

Ces différentes spéculations sont réparties dans des secteurs (de I à VI) qui comportent une infrastructure hydraulique spécifique pour les 2 grands groupes : arboriculture - maraîchage et cultures arborescentes.

Dans le cadre de l'étude globale du projet la répartition des spéculations à l'intérieur de chaque secteur a été définie selon la pédologie, la topographie et les besoins en concepts tenant des contraintes hydrauliques (qualité des eaux selon la maison, mélange), une première détermination globale des superficies a été programmée, étant entendu qu'une étude particulière de mise en valeur pour chaque secteur sera effectuée dans le détail par la suite, avec notamment localisation exacte par quartier, des espèces arboricoles et des assolements à intensifier par des cultures d'été.

Les spéculations, par secteur, sont consignées dans le tableau ci-après :

PÉRIMETRE DÉTERMINANT DU BOU HOURTMA

	SUPERFICIES (Ha)					
	Arboricoles		Maraî- chago	Assolements		
	agrumes	ol. pist. abric.		Botteraviers	Céruliers	
<u>Secteur I</u> : rive gauche de l'oued Bou Hourtma.	450	800	-	2.100	-	
<u>Secteur II</u> : rive droite de l'oued Bou Hourtma.	140	560	-	4.050	-	
<u>Secteur III</u> : Périmètres intensifs rive gauche et droite de l'oued Tessa.	720	500	1.560	-	-	
<u>Secteur IV</u> : Périmètres assolements botteraviers en rive gauche de l'oued Mellègue.	-	-	-	1.250		
<u>Secteur V</u> : Périmètres assolements céruliers en rive gauche et droite de l'oued Mellègue.	-	-	-	-	3.850	
<u>Secteur VI</u> : Périmètres assolements en rive droite de l'oued Tessa.	-	-	-	660	1.900	
TOTAL : 18.640 Ha	1.310	2.160	1.560	8.060	5.750	

Ce tableau est extrait du rapport d'avant projet de l'aménagement hydro-agricole de l'oued Bou Hourtma (E.E.R. 1969).

3.- Les modes d'irrigation

Le mode d'irrigation retenu sur la plupart des périmètres est l'aspersion ; ce système, possible grâce à la charge naturelle disponible, présente des avantages pour la mise en valeur des périmètres :

- en grande culture : conduite simplifiée des irrigations, contrôle plus rigoureux des doses, dispense de nivellement, etc...

- en culture intensive : contrôle des doses d'eau, pertes en eau moins importantes, plus grande efficacité, absence de nivellement. L'arboriculture, quant à elle, pourra être irriguée soit par aspersion soit par cuvettes d'infiltration.

a. aménagement parcellaire en grande culture

Les périmètres seront découpés en unités parcellaires de 16ha60, la borne d'irrigation étant placée en tête de l'unité, sur cette borne seront branchés les tuyaux semi-mobiles et les tuyaux mobiles comportant des arroseurs.

La pluviométrie horaire sera de 6,2mm, le débit étant de 2m³/h ; l'irrigation se fera en 2 postes d'eau en déplaçant les rampes 2 fois par 24 heures. Les doses d'arrosage pourront varier selon les besoins, elles seront de l'ordre de 600 m³/ha en moyenne, les doses réelles apportées pourront varier autour de cette quantité d'eau.

b. aménagement parcellaire en culture intensive

Les périmètres seront découpés en unités de 9,76ha nets, ces unités seront indépendantes sur le plan de l'irrigation, la borne étant située au centre de la parcelle.

Le débit de la borne est de 6 l/s pour le maraîchage, 4l/s pour les parcelles d'agrumes et 3l/s pour les parcelles en arbres fruitiers.

Pour les mois de concentration de pointe, la durée des irrigations pourra être de 16 à 17 heures/jour.

Quelques périmètres arboricoles seront alimentés par irrigation traditionnelle, l'eau arrivant en tête de parcelle par des prises du type "Californien", l'arrosage se faisant par cuvettes d'infiltration. Le débit en tête d'unité sera de 10l/sec.

4.- Les besoins en eau des spéculations

L'alimentation en eau des périmètres sera assurée d'une part grâce aux eaux du Dou Hourta et d'autre part grâce aux eaux du Rillégue. Les eaux du Dou Hourta (0,6 m³/l de salure) seront utilisées pour une bonne part sur les secteurs I et II le reste étant utilisé en mélange avec les eaux du Rillégue pour les autres secteurs.

Rappelons que les quantités d'eau nécessaires aux spéculations prévues ont été définies dans le rapport agrar, il faut remarquer toutefois que ces quantités sont élevées (il est notamment prévu des outages importants pour le lessivage, or ce lessivage est moins impératif sur certains secteurs) elles ont été réduites dans cette étude, excepté tenu de la proportion du mélange Hourta - Rillégue qui sera utilisé.

Les quantités d'eau d'irrigation retenues sont les suivantes :

	<u>Besoin/Ha</u>	<u>Besoin totaux</u>
arboriculture	7.700 m ³	10.067.000 m ³
arboriculture	4.700 m ³	10.152.000 m ³
assolement triennal (sans cult. été)	3.100 m ³	20.129.000 m ³
assolement triennal (avec cult. été sect. I)	4.100 m ³	6.027.000 m ³
assolement céréalière	2.125 m ³	12.216.750 m ³
maraisage	10.500 m ³	16.380.000 m ³

L'assolement triennal avec culture d'été ne sera mis en place que sur le secteur I sur une superficie d'environ 70% de la surface totale prévue.

L'assolement maraisier pris en considération comporte les spéculations prévues dans l'étude agrar, toutefois cet assolement est mis en place sur 1 année (au lieu de 10 ans dans agrar). Les quantités d'eau utilisées sont légèrement moins importantes que celles prévues dans l'étude agrar, le outage global déparé pourra être mis à la disposition du Secteur I notamment pour intensifier l'assolement battarvier triennal par une sole d'été (sans grain).

5.- Les arboricultures

a. arboriculture

L'arboriculture (agrumes et arbres fruitiers) sera implantée sur les secteurs I, II et III. Le choix de l'implantation a été guidé par la pédologie ; ainsi sur le secteur I, les agrumes auront mis en place sur les sols classés a_1 et I_1 et les arbres fruitiers sur les sols classés B_1 et D_2 , les piedmonts à terre légère.

- agrumes : la périmètre étant situé dans la ceinture chaude de la vallée de la Hodjerich, les agrumes peuvent y trouver leur place, toutefois la température pouvant descendre vers 0°, certaines espèces, telles que les mandariniers et les citronniers, seront à écarter. La qualité des eaux d'irrigation convient pour les agrumes, il y aura lieu cependant de procéder à un lessivage du sol pendant les mois de mars et avril.

La répartition des espèces, excepté-tout de l'échelonnement de la production et de la valeur pondérale sera la suivante :

Valencia Late	: 50%	Poncio	: 15%
Clémentine	: 30%	Kaltaisa	: 5%

Ecartement $7m \times 7m$, soit une densité de 200 arbres/ha. Pendant les premières années, du maraîchage ou intercalaire sera mis en place sur 60% de la superficie plantée (bandes de 5m de largeur entre les rangées d'arbres) ce pourcentage est une moyenne, la proportion étant plus élevée en année 1 qu'en année 4.

- L'arboriculture fruitière : elle est représentée par des abricotiers, des oliviers (à olives de table) et des pistachiers. Cette arboriculture sera située sur les sols légers de piedmonts à vocation B_1 et B_2 . Ce sont surtout les oliviers et les pistachiers qui constitueront les plantations, les abricotiers seront localisés sur les sols à vocation B_1 qui sont, dans la périmètre, de superficie plus réduite que les sols B_2 .

Les oliviers et les pistachiers ont été choisis pour leur qualité d'adaptation aux sols ainsi que pour la haute valeur pondérale de leur production. De plus il n'y a aucune difficulté d'écoulement, le marché national et international pouvant absorber très largement toute la production. La proportion de mise en place des espèces sera conforme aux prévisions du plan National. Des cultures intercalaires de type maraîcher seront également mises en place pendant les 4 premières années.

5.- Les arboricultures

a. arboriculture

L'arboriculture (agrumes et arbres fruitiers) sera implantée sur les secteurs I, II et III. Le choix de l'implantation a été guidé par la pédologie ; ainsi sur le secteur I, les agrumes auront mis en place sur les sols classés a_1 et I_1 et les arbres fruitiers sur les sols classés B_1 et D_2 , les piedmonts à terre légère.

- agrumes : la périmètre étant situé dans la ceinture chaude de la vallée de la Hodjerich, les agrumes peuvent y trouver leur place, toutefois la température pouvant descendre vers 0°, certaines espèces, telles que les mandariniers et les citronniers, seront à écarter. La qualité des eaux d'irrigation convient pour les agrumes, il y aura lieu cependant de procéder à un lessivage du sol pendant les mois de mars et avril.

La répartition des espèces, excepté-tout de l'échelonnement de la production et de la valeur pondérale sera la suivante :

Valencia Late	: 50%	Poncio	: 15%
Clémentine	: 30%	Kaltaïsa	: 5%

Ecartement $7m \times 7m$, soit une densité de 200 arbres/ha. Pendant les premières années, du maraîchage ou intercalaire sera mis en place sur 60% de la superficie plantée (bandes de 5m de largeur entre les rangées d'arbres) ce pourcentage est une moyenne, la proportion étant plus élevée en année 1 qu'en année 4.

- L'arboriculture fruitière : elle est représentée par des abricotiers, des oliviers (à olives de table) et des pistachiers. Cette arboriculture sera située sur les sols légers de piedmonts à vocation B_1 et B_2 . Ce sont surtout les oliviers et les pistachiers qui constitueront les plantations, les abricotiers seront localisés sur les sols à vocation B_1 qui sont, dans la périmètre, de superficie plus réduite que les sols B_2 .

Les oliviers et les pistachiers ont été choisis pour leur qualité d'adaptation aux sols ainsi que pour la haute valeur pondérale de leur production. De plus il n'y a aucune difficulté d'écoulement, le marché national et international pouvant absorber très largement toute la production. La proportion de mise en place des espèces sera conforme aux prévisions du plan National. Des cultures intercalaires de type maraîcher seront également mises en place pendant les 4 premières années.

b. Le maraîchage

Les cultures maraîchères ne seront mises en place que sur le Secteur III, en bordure de l'oued Tessaï. Tous les sols de ce secteur abât à vocation maraîchère ou arboricole. Le maraîchage qui y sera pratiqué sera intensif à production diversifiée comportant des spéculations qui trouveront écoulement soit sur les périmètres (cultures vivrières) soit sur les marchés voisins ainsi qu'à Tunis. Les spéculations, leurs valeurs économiques ainsi que les besoins en eau sont consignés dans les tableaux suivants.

Il est à signaler que les besoins en eau de cet assolement sont de 1.000 m³ inférieurs à ceux établis dans l'avant-projet IER et de 4.000 m³ à ceux donnés par AGRH : l'assolement proposé par ce Bureau d'Etudes ne l'était qu'à titre indicatif, les mêmes spéculations ont été conservées mais au sein d'un assolement de 4 ans (au lieu de 10 ans).

Les quantités d'eau (soit 1.000 m³/ha) qui seront déduites de l'assolement maraîcher pourront être reportées sur le Secteur I pour les besoins supplémentaires de la culture d'été.

c. Les cultures annuelles

- assolement triennal sans culture d'été : cet assolement triennal comporte du blé dur en 1ère sole, suivi d'un bœuf* et une culture betteravière en dernière sole. Cet assolement sera mis en place sur 6.590ha (1170ha du Secteur I étant consacrés à un assolement betteravier avec culture d'été).

- assolement triennal avec culture d'été : ne sera mis en place que sur le secteur I, la culture d'été étant du maïs grain et suivra le bœuf (enfin le maïs d'avril) dans la 2ème sole. Cette culture d'été a pour but de mieux valoriser les eaux devenues du Bou Hartma sur le secteur I, environ 70% de la surface prévue en assolement triennal pourront comporter une culture d'été.

Les besoins en eau supplémentaires pour cette culture d'été, seront, comme il a été dit précédemment, déduits à la fois du maraîchage et en partie des volumes d'eau consacrés au lessivage des sols sur le secteur I en arboriculture (rappelons que les eaux du Bou Hartma ne titrent que 0,6 g/l de moyenne en sel). L'assolement avec culture d'été demandera 1.470.000 m³ au total de plus que l'assolement triennal sans culture d'été, ce supplément ne modifie en rien les besoins totaux nécessaires.

* La deuxième sole, consacrée aux fourrages, pourra selon les besoins comporter 2 ou 3 espèces, voire même des légumineuses qui seront utilisées pour la nourriture nécessaire à l'élevage.

- assolement quinquennal sans culture d'été : Cet assolement
céréalier avec
une sole de vesce avoine est celui préconisé par AGRAD. Il comporte
2 Soles en fourrages (lors et vesce avoine) et sera à même de jouer
un rôle important dans l'élevage.

T ABLEAU D'OCUPATION PAR STRATES
CHEVALS INTERESSES PAR LES FEMMES

STRATES (HA)	MONTRE D'AYANTS DROITE PAR CHEVAL									
	U.A.D. BOU SALEM (Partim)					U.A.D. JEMLOUBA (Partim)				
	Bou Salem	Bir Lakhar	El Marja	Bank En Sobt	TOTAL	Idraa B. Syfikh	Jem'cuba	Jerif	BEN Bachir	TOTAL
0 - 0,5	156	58	1592	872	2678	24	46	4	76	641
0,5 - 1		64		870						
1,0 - 2,0	255	57	642	1321	3212	28	22	5	76	355
2,0 - 5,0	196	68	178	2566	3008	26	189	15	28	325
5,0 - 10,0		46		965			45	12	60	229
10,0 - 15,0		18		235			15	4	35	69
15,0 - 20,0	140	11	106	191	2521	22	7	8	15	33
20 et plus		21		786			68	17	18	111
TOTAL	747	345	2518	7809	11419	100	1272	75	350	2030

Source : Division des structures agraires et sociales.

A - RAPPORT SUR LES TRAVAUX DOMESTIQUES
SUR LES TRAVAUX DOMESTIQUES.

Secteur	I	=	35 Hectares
Secteur	II	=	385 Hectares
Secteur	III	=	195 Hectares
Secteur	IV	=	204 Hectares
Secteur	V	=	101 Hectares
Secteur	VI	=	1017 Hectares

*voir carte de situation en annexe.

II. FICHES TECHNIQUES

Ces fiches sont de 2 ordres :

- Les fiches comportant les besoins en eau des assolements.
- Les fiches agro-économiques* par spéculiation détaillant les différentes composantes du calcul économique. Ces fiches sont celles publiées dans l'étude AGRAH, elles ont été réactualisées tant pour les valeurs économiques de la production que pour celles des intrants, ce sont ces fiches qui ont servi de base pour l'étude économique.

* Ces fiches sont établies au stade "situation potentielle".

F) ESOLUENT BEZGLAVI TRINHAL SANS CULTURE D'ETE

(Quantités d'eau nécessaires)

SPÉCULATIONS	S	O	N	D	J	F	M	K	J	J	"	TOTAL m3
En 1 cur	/	250	250			500		500				1,500
B. rinde	/	500	300	-			500	300				2,800
Litteraves	/	400	300	100	150	150	350	500	1000			3,050
Total 3 Ha		1150	850	100	150	650	850	1700	1300			6,750
Total 1 Ha		385	285	35	50	215	285	565	430			2,250
avec perte et luminaires		430	410	40	55	210	315	630	480			3,100
1/acc en continu		0,16	0,15	0,01	0,13	0,16	0,12	0,24	0,16			

VALEURS ECONOMIQUES DE L'ASSOCIATION
BETTERAVE

	Ha	P. B. (D)	M. O. (D)	EMPL. (J)
Blé tendre	1	210	53	16
Bernin	1	-	48	45
Betterave	1	260	90	100
TOTAL 3 Ha		470	191	161
TOTAL 1 Ha assolé		156,6	63,6	53,6
Elevage / Ha assolé		142,000	15,06	22,6
TOTAL		298,600	78,260	76,2

V.A. Brute	:	220.340	D. -
M.O.	:	49,530	D. -
Revenu	:	170,800	D. -

(1) Frais hors main d'oeuvre, hors eau et hors amortissement.

Tableau des quantités de produits alimentaires
(sur le secteur 1) (Benelux on eau)

SPÉCIFICATIONS	B	O	R	D	J	F	K	A	K	J	J	A	TOTAL MJ
Blé dur		2,20	2,40			500		500					1,500
Berain	/	500	300		300			500					1,600
Blé grain									1,000	1,600	1,600	1,000	5,000
Butteraves		400	300	100	150	150	350	600	1,000				3,050
Total 3 Ha		1,150	850	100	450	650	850	1,100	1,600	1,600	1,600	1,000	11,150
Total 1 Ha		305	285	35	150	215	280	360	600	530	530	335	3,705
Avec porte et lustrage		4,25	315	40	165	240	310	400	665	585	585	370	4,100
1/avec en contins		0,16	0,12	0,01	0,06	0,09	0,11	0,15	0,25	0,22	0,22	0,14	

(V)ALERS ECONOMIQUES DE L'ALSCHLIMET BETTERAVIER
TRIENNIAL AVEC CULTURE D'ETE (Maïs grain
après borsin).

Secteur I

	Ha	F. B. (D)	H. M. O. (1) (D)	EFFLOI (J)
1. - Blé tendre	1	210	53	16
2. - Borsin	1	-	42	34
Maïs grain	1	210	31	50
3. - Betteraves	1	260	90	100
TOTAL 3 Ha		680	216	200
TOTAL 1Ha assolé		226	72	66
Elevage / Ha assolé		113	10	18
TOTAL		339	82	84

V.A. Brute : 257,000 D

M.O. : 54,600 D

202,400 D

(1) Frais hors main d'oeuvre, hors eau et hors amortissement.

F) SOLVENT CIRCUIT QUANTITATIVE
(benzène en cm)

SPECIFICATIONS	S	O	N	D	J	P	K	A	K	J	J	A	TOTAL m3
Ble d'ur	/	250	250			500		500					1,500
Eurain	/	500	300	-	-	-	500	600	300				2,200
Ble Mexicain	/	250	250			500		500					1,500
Vasec Jucino	/	300	300	-	250	150	200						1,000
Total 4 H:		1100	1100		250	1150	700	1500	300				6,200
Total 1 H:		275	275	-	65	275	175	400	75				1,550
Avec parties et l'assivage		305	305	-	72	305	194	444	63				2,125
1/a.c		0,11	0,11	-	0,14	0,19	0,07	0,17	0,03				

ALPHAS ECONOMIQUES DE L'A. D. D. D.
CIVILISER QUADRIENAL.

	Ha	P. B. (D)	(1) R. C. S. (D)	EMPLOI (J)
Blé dur	1	168	47,200	16
Bersin	1	-	48,000	45
Blé mexicain	1	210	53,000	16
Vence Avoine	1	-	40,000	16
TOTAL 4 Ha		378	188,200	93
TOTAL 1 Ha assolé		94,5	47,050	23,25
Elevage / Ha assolé		109,5	10,600	17,400
TOTAL		204,000	57,650	40,65 J

V. A. Brute : 146,350 D. -
 M. O. : 26,420 D. -
 Revenu : 119,930 D. -

(1) - Frais hors main d'oeuvre, hors eau et hors électricité.

REPARTITION DES SPECULATIONS
DE L'ASSOLEMENT MARAICHER

Boles	HIVER	ETE
I	Bersin (50 %) Pommes de terre (50 %)	Haricots verts et secs (100 %)
II	ATL (50 %) Légumes d'hiver (50 %)	ATL 50 % - Artichauts 50 % Oignons (25 %) Cucurbitacées (25 %)
III	Artichauts (50 %) Petits pois (50 %)	Artichauts 50 % Echates (30 %) Piments (20 %)
	Artichauts (50 %) Légumes d'hiver (50 %)	Maïs { Grain (50 %) Vert (50 %)

F1 GROSSEMENT MARIOTCHER (Poisoline en vrac)

REZULTAT	B	O	H	P	J	Y	K	A	N	J	J	A	TOTAL m3
Borain 50%	/	250	150	-	150	-	250	-	-	-	-	-	600
Pomme de terre 50%	/	200	300	-	200	300	-	-	-	-	-	-	1.000
Haricots 100%	-	-	-	-	-	-	-	/ 700	1000	1000	1200	1000	4.000
All 50%	-	-	-	-	-	-	250	/ 350	450	(150)	-	-	1.600
Artichauts 50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	/ 300	1.000
Lég. hiver 50%	/ 250	250	(150)	(150)	-	-	-	-	-	-	-	-	1.800
Orignons 25%	-	-	-	-	-	-	-	/ 125	250	300	350	250	1.400
Oucourbitacées 25%	-	-	-	-	-	-	-	/ 100	150	375	450	325	1.750
Artichauts 50%	500	250	(250)	-	-	(250)	300	300	-	-	500	700	3.050
Potite pois 50%	/ 250	250	150	(150)	-	-	-	-	-	-	-	-	800
et légumes.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tomates 30%	150	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fiments 20%	-	-	-	-	-	-	-	/ 250	300	600	750	600	3.350
Artichauts 50%	500	250	(250)	-	-	(250)	300	300	-	-	-	-	-
Lég. hiver 50%	-	-	/ 150	(150)	150	250	250	150	-	-	-	-	1.850
Mais fourrage 100%	-	-	-	-	-	-	-	-	/ 800	1600	1600	1000	5.000
on grain.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total m3 / 4ha	1650	1700	1550	450	500	1050	1625	2375	3450	4125	5150	4625	28.450
Total m3 / ha	410	425	385	110	125	260	455	595	860	1030	1285	1155	7.110
Arvo porto 20%	510	530	480	135	155	325	570	745	1075	1285	1605	1445	8.860
Lessivage	-	-	-	400	600	400	200	-	-	-	-	-	10.500
3/sec/ha	0,19	0,20	0,18	0,20	0,29	0,27	0,29	0,28	0,41	0,49	0,61	0,55	-

ISOLENT MARAICHER

(VALEURS ECONOMIQUES hors EAU ET hors AMORTISSEMENT)

Sols	Cultures d'hiver	Cultures d'été	Produit brut	Prain H.M.O.	Valeur ajoutée	Main d'œuvre	
			(D)	(D)	brute	Jours	Prain (D)
I	Bersin (50%)		-	-	-	22	14,300
	Pommes de terre (50%)		300,000	97,500	202,500	65	42,250
		Haricots verts (50%)	300,000	109,200	190,800	90	58,500
II	Art 50 %	Artichauts 50%	240,000	56,000	184,000	60	39,000
	Légumes hiver (50%)	Oignons (25%)	150,000	25,500	124,500	60	39,000
		Curcubitacées (25%)	75,000	15,375	59,625	28	18,200
			75,000	11,875	64,125	27	17,550
III	Artichauts (50%)	Artichauts (50%)	160,000	105,000	55,000	72	46,800
	Petits pois (50%)		210,000	24,500	185,500	50	32,500
		Tomates (30%)	135,000	23,200	111,800	54	35,100
		Piments (20%)	45,000	14,100	30,900	36	23,400
IV	Artichauts (50%)		200,000	26,000	174,000	100	65,000
	Légumes hiver (50%)		150,000	25,500	124,500	60	39,000
		Maïs grain (50%)	105,000	26,700	78,300	25	16,250
		Maïs vert (50%)	-	-	-	22	14,300
TOTAL 4 Ha			2.145,000	560,450	1584,550	771	501,450
TOTAL 1 HA ARRONDI			536,000	140,000	396,000	193	125,400

LEVANT ASSOCIE A L'ASSOLEMENT MARAICHER
AMELIORATION DE RACE LOCALE PAR CROISEMENT D'ABSORPTION

1 - RESSOURCES EN U.P.

Dersin	$\frac{2940 \text{ UF}}{2} = 1470 \text{ UF}$
Main fourrage	$\frac{4400 \text{ UF}}{2} = 2200 \text{ UF}$
T O T A L :	3670 UF
Soit	$\frac{3670 \text{ UF}}{4} = 917 \text{ UF/Ha}$
Déchets maraichage	= 300 UF/Ha

TOTAL Ressources 1217 UF/Ha
 soit le nécessaire pour 0,385 Unité bovine/Ha

2 - VALEURS ECONOMIQUES

- Produit brut de l'élevage	168,500 / Unité bovine / Ha
soit	72,570 / Ha assolé de maraichage
- Frais hors main d'oeuvre pour 0,385 Unité bovine :	
- Frais fourrages	19,500 D
- Achat concentré et frais vétérinaires	6,390 D
T O T A L H2O	25,890 D
- Valeur ajoutée brute	46,680 D
- Frais main d'oeuvre	7,150
Revenu élevage	39,530 D

Valeurs économiques du maraichage et de l'élevage associé

Produit brut	= 608,570 D
Frais H.M.O.	= 165,890 D
Valeur ajoutée brute	= 442,680 D
Frais M.O.	= 132,550 D
Revenu	= 310,180 D

A I I E K E

—

F ICHES CULTURELLES

—

REGULATION : AGRIKULTUR

(Source: après actualisée)

ANNEE	Frais H.F.O. (D)	F. O. (J)	Rendement (T)
1	25,000	100	-
2	25,000	100	-
3	45,000	100	-
4	52,500	110	1,5
5	54,250	120	2,5
6	57,550	130	3,7
7	60,500	140	5,0
8	70,250	150	7,5
9	75,000	160	10,0
10	83,500	165	15,0
11	88,250	170	17,5
12	93,000	175	20,0
13	100,000	180	21,0
14	102,000	185	22,0
15	103,250	190	22,5
16	104,500	195	23,0
17	105,750	200	23,5
18	107,000	200	24,0
19	108,500	200	24,5
20	108,500	200	25,0

Caractéristiques économiques en pleine production

produit brut : 25 T X 30,000D	=	750,000 D.
frais H.F.O.	=	110,000 D.
frais M.C. 200 X 0,650D	=	130,000 D.
V.a.a.	=	610,000 D.

PECULATIONS : ABRICOTIERS

(Source AGRAR actualisée)

ANNÉE	Prais H.h.O. (D)	M.O. (J)	Rit (T)
1	25,000	20	-
2	30,000	30	-
3	42,750	45	0,5
4	46,250	60	2,5
5	50,500	70	5,0
6	59,750	80	7,5
7	63,250	90	9,5
8	66,000	100	11,0
9	68,000	110	12,0
10	70,000	110	12,5
et suivantes			

Caractéristiques économiques en pleine production.

Produit brut	: 12,5 x 30,000 D	= 375,000D
Prais H.h.O.	:	= 70,000D
Prais M.O.	: 110 x 0,650 D	= 72,000D
V...	:	= 305,000D

PECULATIONS : OLIVIER (olive de table)

	Frais H.M.O. (D)	M.O. (J)	Rendement (T)
1	15,000	36	-
2	16,000	36	-
3	20,000	36	-
4	23,000	60	0,8
5	32,000	70	1,2
6	52,000	90	1,6
7	68,000	115	2,5
8	68,000	130	3,3
9	74,000	145	3,9
10	74,000	170	5,0
11	74,000	180	5,5
12	74,000	190	6,0
13	74,000	200	6,5
14	74,000	210	7,0
15	74,000	215	7,2
16	74,000	220	7,4
17	74,000	225	7,6
18	74,000	230	7,8
19	74,000	230	8,0
20	74,000	230	8,0

Caractéristiques économiques en pleine production

Produit brut	: 8 T x 70,000D	= 560,000 D
Frais H.M.O.	:	= 74,000 D
Frais M.O.	: 230 x 0,650	= 150,000 D
V...	:	= 486,000 D

PECULIATION : PISTACHIER

ANNÉES	Frais E.F.O. (D)	K.O. (J)	Rendement (T)
1	25,000	6	-
2	25,000	8	-
3	25,000	10	-
4	25,000	10	-
5	25,000	35	0,100
6	25,000	35	0,150
7	40,000	40	0,250
8	40,000	45	0,400
9	50,000	55	0,600
10	50,000	70	0,750
11	50,000	90	0,950
12	65,000	90	1,200
13	65,000	110	1,600
14	65,000	110	1,800
15	65,000	130	2,000
16	70,000	130	2,200
17	70,000	140	2,400
18	70,000	140	2,450
19	70,000	145	2,500
20	70,000	145	2,500
21	70,000	145	2,500

Caractéristiques économiques en pleine production

Produit brut	=	2,5 T x 750,000D	=	1.875,000D
Frais E.F.O.	=		=	70,000D
Frais K.O.	=	145J x 0,650D	=	94,000D
V...	=		=	1.805,000D

- SPECULATES : BIC Dur -

	Quantités	Prix Unitaire (D)	Valeur (D)
Production	35 qx/ha	4D,800	1,680
Frais d.m.O., eau et amor- tissement			
Semences	100 kg	6,940	6,940
<u>Engrais</u>			
L	50 L	0,140	7,000
P	100 L	0,007	7,700
K	-	-	-
Fraitements			
<u>Machines</u> { L.O. 5 heures		0,800	4,000
{ T.R. 15 "		0,500	7,500
{ S.B. 2 "		1,600	3,200
{ autres machines	-	-	5,300
Divers 5 %	-	-	2,100
Coût total			47,200
Frais d.m.O.			16
Valeur ajoutée brute			121,000
Revenu			110,500

- EXPLOITATION : 214 tonnes - Algérien -

	Quantités	Prix Unitaire (D)	Valeur (D)				
Productions	50 q.	42 D	210,000				
Frais F.N.O., eau et amortissement							
Semences	1 ql	6,320	6,320				
M	90 unités	0,140	12,600				
P	67 unités	0,087	5,830				
L	-	-	-				
Pesticides							
tracteurs { lourds	5 t	0,800	4,000				
{ légers	201,5	0,500	10,250				
Autres machines et out. L	2 t	1,600	3,200				
autres	-	-	5,300				
Frais divers 5 %	-	-	8,000				
Coût total			53,000				
Emploi			<table><tr><td>Jours</td><td>valeur</td></tr><tr><td>16</td><td>10,400</td></tr></table>	Jours	valeur	16	10,400
Jours	valeur						
16	10,400						
Valeur ajoutée brute			157,800				
Revenu			146,600				

- BUDGET LAYON : betterave à sucre -

	Quantités	Prix unitaire (D)	Valeur (D)				
Productions betterave	40 t	60,5	240				
Yourrage	2100	valorisé par l'élevage					
Frais h.n.O., eau et engrais							
Semences	15 kg	00,55	8,250				
N	160 U	0,140	22,400				
P	160 U	0,07	11,200				
K	100 U	0,100	10,000				
Pesticides	-	-					
Tracteurs { lourds	5	0,800	4,000				
{ légers	34	0,500	17,000				
Autres machines	-	-	6,200				
Frais divers 5			5,330				
Coût total			90,000				
Emploi			<table><tr><th>jours</th><th>valeur</th></tr><tr><td>100</td><td>65.000</td></tr></table>	jours	valeur	100	65.000
jours	valeur						
100	65.000						
Valeur ajoutée brute			170 D				
Revenu			105,000				

	Quantité	Prix Unitaire (D)	C o c t : (D)
Productions	4.400 TF	-	Valorisé par l'élévation
Frais L.T.O., eau et amortissement			
Semences	25 kg	0,175	4,375
M	20 U	0,140	2,800
P	100 U	0,057	5,700
K	50 U	0,100	5,000
pesticides	-	-	1,000
tracteurs { Lourds	5 H	0,800	4,000
{ Légers	20 H	0,500	10,000
Autres machines	-	-	5,300
Frais divers			2,425
Coût total			48,000
Emplei			Jours : 45 valeur : 29,250
Valeur ajoutée brute			valorisé par l'élévation
Revenu			

PEPULATION : BEESIM

(jusqu'en avril ensuite sans grain)

	Quantités	Prix unitaire (D)	Valeur (D)				
Productions	2.910 U.F.	-	-				
Frais H.M.O. hors saun et hors amortissement							
Semences	25 kg	0,175	4,375				
M	20 U	0,140	2,800				
P	80 U	0,087	6,960				
K	50 U	0,108	5,400				
Pesticides	-	-	1,000				
Tracteurs { Lourds	5 H	0,800	4,000				
{ Léger	23 H	0,500	11,500				
Autres machines			4,000				
Frais divers			2,000				
		Cout total	42,000 D				
		Emploi	<table><tr><th>jours</th><th>Valeur</th></tr><tr><td>30</td><td>19,5</td></tr></table>	jours	Valeur	30	19,5
jours	Valeur						
30	19,5						
		V. ajoutée brute	Valorisé par élevage				
		Revenu	-				

- SPECULATIO : Vesce-Avoine -

	Quantité	Prix Unitaire(D)	Coût (D)	
Productions	2.340 kg	valorisé par	l'élevage	
Frais F.O., eau et amortissement				
Semences	40kg de Vesce 20kg d'avoine	0,050 0,042	2,000 0,840	
N	50	0,140	7,000	
P	50	0,07	3,500	
A	50	0,100	5,000	
Pesticides	-	-	1,000	
Tracteur (lourds)	5	0,000	4,000	
(légers)	12	0,500	6,000	
Autres machines	-	-	4,000	
Frais divers	-	-	1,400	
Coût total			40,000	
Emploi			Jours	valeur
			16	10,400
Valeur ajoutée brute			valorisée par l'élevage	
Revenu.....			valorisé par l'élevage	

PECULATIE : POULE DE TERRE
(Sélectionnée)

	Quantités	Prix unitaire(D)	Valeur (D)
Productions	2 T	0,030	600,000
Frais H.M.O. hors aux et hors amortissement			
Semences	2 T	70,000	140,000
N	80 U	0,140	11,200
P	120 U	0,057	10,440
K	100	0,105	10,500
Pesticides			
Tracteurs { Lourd	5 H	0,800	4,000
{ Léger	20 H	0,500	10,000
Autres machines	-	-	
Frais divers	-	-	6,560
		Coût total	95,000
		Emploi	Jours Valeur
			130 82,500
		V. ajoutée brute	405,000
		Revenu	320,500

1/ PECULATION OIGMONS B'ETE

	Quantités	Prix unitaire (D)	Valeur (D)
Productions	150 Qr	2,000 / ql	300,000
Frais, Hors M.O. hors eau et hors amortissement			
Semences	6 kg	3,500 /kg	21,000
N	50 U	0,140	7,000
P	100 U	0,067	6,700
K	100 U	0,108	10,800
Pesticides	-	-	-
Tracteurs { Lourds	5 H	0,800	4,000
{ Légers	15 H	0,500	7,500
Autres machines	-	-	-
Frais divers	-	-	4,500
		Coût total	61,500
		Emploi	Jours Valeur
			110 371,500
		V. Ajoutée brute	238,500
		Revenu	168,000

PECULATION : AIL

	Quantités	Prix unitaire(D)	Valeur (D)
F Productions	80 Qx	6,000	480,000
Frais H.M.O. hors eau et hors amortissement			
Semences	1,100 kg	0,072	79,200
Engrais			
N	40 U	0,140	5,600
P	60 U	0,087	5,220
K	80 U	0,108	8,640
Pesticides	-	-	-
Tracteurs { Lourds	5 H	0,800	4,000
{ Léger	10 H	0,500	5,000
Autres machines	-	-	-
Frais divers	-	-	4,340
		Coût total	112,000
		Emploi	jours Valeur
			1120 j 78,000
		V. Ajoutée brute	368,000
		Revenu	240,000

PECULATION : PETITS FOIS

	Quantité	Prix unitaire (D)	Valeur (D)
Productions	70 Gx	6 ^D 000 Ql	420 ^D 000
Frais H.K.O. hors eau et hors amortissement			
Semences	100 kg	0,200	20,000
N	20 U	0,140	2,800
P	120 U	0,087	10,440
K	-	-	-
Pesticides	-	-	5,000
Tracteurs { Lourds	5 H	0,800	4,000
{ Légers	8 H	0,500	4,000
Autres machines	-	-	
Frais divers	-	-	2,760
		Coût total	49,000
		Emploi	Jours Valeur
			100 65,000
		V. ajoutée brute	371,000
		Revenu	306,000

PRELATION : HARICOTS

	Quantités	Prix unitaire(D)	Valueur (D)
Productions	60 qx	5,000	300,000
Frais H.N.O. hors sou et hors amortissement			
semences	130 kg	0,550	71,500
N	40 U	0,140	5,600
P	100 U	0,087	8,700
K	50 U	0,106	5,400
Pesticides	-	-	5,000
Tracteurs { Lourds	5 H	0,800	4,000
{ Legers	8 H	0,500	4,000
Autres machines	-	-	-
Prais divers			5,000
		Coût total	109,200
		Emploi	jours Valeur
			90 58,500
		V. ajoutée brute	190,800
		Revenu	132,300

- DÉPENSES : DÉTAILS -

	Quantité	Prix unitaire (D)	Coût (D)
Productions	250 qx	1,800/qx	450,000
Frais n...O. eau et am... tissement			
Semences	20.000 plants	0,075,100 pl.	15,000
K	80 U	0,140	11,200
P	120 U	0,07	8,400
K	150 U	0,105	15,750
Pesticides	-	-	2,000
Tracteurs { lourds	5	0,80	4,000
{ légers	15	0,500	7,500
Autres machines	-	-	-
Frais divers			5,100
Coût total			72,340
Emploi			jours : valeur
Valeur ajoutée brute			1,0 : 111,000
Revenu			722,660
			255,660

- DÉPENSES : DÉTAILS -

	Quantité	Prix unitaire (D)	Coût (D)
Productions	250 qx	1,800/qx	450,000
Frais n...O. eau et am... tissement			
Semences	20.000 plants	0,075,100 pl.	15,000
K	80 U	0,140	11,200
P	120 U	0,07	8,400
K	150 U	0,105	15,750
Pesticides	-	-	2,000
Tracteurs { lourds	5	0,80	4,000
{ légers	15	0,500	7,500
Autres machines	-	-	-
Frais divers			5,100
Coût total			72,340
Emploi			jours : valeur
Valeur ajoutée brute			1,0 : 111,000
Revenu			722,660
			255,660

- DÉPENSES : DÉTAILS -

	Quantité	Prix unitaire (D)	Coût (D)
Productions	250 qx	1,800/qx	450,000
Frais n...O. eau et am... tissement			
Semences	20.000 plants	0,075,100 pl.	15,000
K	80 U	0,140	11,200
P	120 U	0,07	8,400
K	150 U	0,105	15,750
Pesticides	-	-	2,000
Tracteurs { lourds	5	0,80	4,000
{ légers	15	0,500	7,500
Autres machines	-	-	-
Frais divers			5,100
Coût total			72,340
Emploi			jours : valeur
Valeur ajoutée brute			1,0 : 111,000
Revenu			722,660
			255,660

- SPECULATION : PIPIENTS -

	Quantités	Prix Unitaires(D)	Valeur (D)
Productions	150 qx	1,500/72	225,000
Frais d'eau, eau et arrosage			
Semences	30.000 plants	0,075/100 pl	22,500
M	50 L	0,140	7,000
P	100 L	0,007	0,700
K	100 L	0,100	10,000
Pesticides	-	-	5,000
Tracteurs { lourds	5H	0,800	4,000
{ légers	15H	0,500	7,500
Autres machines	-	-	-
Frais divers			5,000
Coût total			70,500
Emploi			Jours : valeur
			100 117,000
Valeur ajoutée brute ...			154,500
Revenu			37,000

- RECULATION : C.C.R.F. ACCR -

	Quantités	Prix unitaire(D)	Coût (D)				
Productions	150qx	20,000/qx	300,000				
Frais H.M.O. eau et amortissement							
Semences	1,5 kg	35,500	5,250				
N	60 U	0,140	11,200				
P	120 U	0,017	10,440				
K	50 U	0,108	5,400				
Pesticides	-	-	3,000				
Tracteurs { lourds	5 H	0,800	4,000				
{ légers	10 H	0,500	5,000				
Autres machines	-	-	-				
Frais divers			2,210				
Coût total			47,500				
Emploi			<table><tr><th>jours</th><th>valeur</th></tr><tr><td>100</td><td>170,000</td></tr></table>	jours	valeur	100	170,000
jours	valeur						
100	170,000						
Valeur ajoutée brute			252,500				
Revenu			162,300				

SPÉCULATION - Artichauts (1ère année)

	Quantité	Prix unitaire (D)	Valeur (D)
Productions	10 q	4,000/q	320,000
Frais0. eau et engraisement			
Semences	12.000 pl	0,012	144,000
M	120 t	0,140	16,800
P	100 t	0,007	0,700
K	100 t	0,100	10,000
Fongicides	-	-	-
Tracteurs { lourds	5 h	0,800	4,000
{ légers	15 h	0,500	7,500
Autres machines	-	-	-
Frais divers	-	-	10,000
Coût total			210,000
			Jours Valeur
Emploi			145 20,250
Valeur ajoutée brute			110,000
Revenu			15,500

- SIECUL 5107 : Artichauts (2ème année)

	Quantités	Prix unitaires (D)	Valeur (D)
Productions	100 qx	4,000/q1	400,000
Frais Agric.O., eau et amon- tisement			
Semences	-	-	-
M	120	0,140	16,800
P	100	0,007	0,700
K	100	0,100	10,000
Pesticides	-	-	-
Tracteurs { lourds	-	-	-
{ légers	10 H	0,500	5,000
Autres machines	-	-	-
Frais divers			2,700
Coût total			52,000
Emplei			200
Valeur ajoutée brute			340,000
Revenu			270,000

- SIECUL 5107 : Artichauts (2ème année)

	Quantités	Prix unitaires (D)	Valeur (D)
Productions	100 qx	4,000/q1	400,000
Frais Agric.O., eau et amon- tisement			
Semences	-	-	-
M	120	0,140	16,800
P	100	0,007	0,700
K	100	0,100	10,000
Pesticides	-	-	-
Tracteurs { lourds	-	-	-
{ légers	10 H	0,500	5,000
Autres machines	-	-	-
Frais divers			2,700
Coût total			52,000
Emplei			200
Valeur ajoutée brute			340,000
Revenu			270,000

FIN

... **47** ...

VUES